

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 Février 2022

Le Conseil municipal de la commune de Trévol s'est déroulé le jeudi 10 Février 2022, en présentiel à la salle socio-culturelle avec le respect des gestes barrières, sous la présidence de Mme JACQUARD Marie-Thérèse, Maire, suite à une convocation en date du 10 Février 2022.

Etaient présents :

Mmes et MM. ANGLARÈS Annick, BERTHOMIER Laurence, CHERASSE Alain, DOMAS Julien, GUERRIER Laure, JACQUARD Marie-Thérèse, JOLY Catherine, JOUBERT Jean-Paul, MARCADIER Isabelle, MARTEL Didier, RAY PÉROT Agnès, SORUS Monique, TAUBAN Borine, TRION Serge.

Etait absent excusé :

M. DARBELET Pierre qui a donné son pouvoir à M. MARTEL Didier

Secrétaire de séance : Mme JOLY Catherine

La séance du conseil municipal débute à 19h30.

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 24 janvier 2022 a été adopté à l'unanimité.

1. Délibération renouvellement ligne de trésorerie :

90 000 € sur 12 mois avec un taux d'intérêt de 0,46 %.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2. Travaux Bar Restaurant, délibération demande de subventions :

Subvention par le conseil Départemental : 115 050 €

Subvention par le DETR une quote-part de 10 % (maison + terrains : 150 000€) : 191 750 €

Soit une subvention totale de 306 800 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3. Délibération aménagements extérieurs City Stade :

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier pour :

- 8 721.30 €
- 1 337.04 €

Devis de démolition du mur 1 380 € H.T. + fourniture 6 bancs 3 073,80 € H.T.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4. Délibération éclairage terrain de pétanque :

Le montant des travaux se monte à 19 233 €.

- Une demande de subvention DETR à hauteur de 35 % soit 6 731.55 €
- Une demande de subvention Région : taux non connu à ce jour

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5. Questions diverses :

Mme le Maire propose d'ajouter le débat concernant la complémentaire prévoyance et santé des employés territoriaux.

A ce jour il n'y a aucune prise en charge des complémentaires santé – prévoyance des agents territoriaux.

L'état prévoit que celles-ci soient mise en place à partir du 01/01/2025 pour la prévoyance et le 01/01/2026 pour la complémentaire santé.

Le conseil demandera l'intervention et la recherche des différentes solutions de prévoyance et santé au Centre de Gestion de l'Allier.

La collectivité le proposera à tous ses agents territoriaux qui auront le choix d'y adhérer ou non.

M. MARTEL nous informe que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le 08/02/2022, qu'aujourd'hui nous avons 165 enfants à l'école, 5 nouvelles entrées en janvier.
 - 6 TPS
 - 16 PS
 - 19 MS
 - 26 GS
 - 22 CP
 - 21 CE1
 - 12 CE2
 - 28 CM1
 - 15 CM2

➤ Point sur l'école

Il y a eu 20 cas de covid dans toute l'école. Mme BRIVET a rappelé la difficulté de la gestion de la crise sanitaire au sein de l'école.

Mme THIVENT a été absente et il a été difficile de trouver un remplacement ; les visites médicales se sont faites pour tous les élèves de PS. Par contre pour les visites des GS, c'est le médecin qui a ciblé les enfants, tous n'ont pas été vus.

Un point sur la visite du père Noël et du spectacle de Noël offert par l'Amicale laïque a été fait.

Les projets MS et GS sur les e-robot n'ont pas pu avoir lieu.

Les créneaux du 1^{er} cycle pour se rendre à la piscine n'ont pas eu lieu, à voir à la rentrée de mars 2022 si cela sera possible.

Le projet en collaboration avec le PAL dans la classe de Mme PETITCOLIN suit son cours.

Il n'y a pas eu d'évaluation nationale pour les CP.

22 CM2 ont bénéficié du soutien scolaire pour la 1^{ère} période puis 21 pour la 2nd période et 19 pour la période actuelle.

Le corps enseignant est ravi de l'aménagement du city stade derrière l'école.

La date du prochain conseil d'école aura lieu le 17/05/2022.

Mme RAY-PÉROT nous précise que :

- le club de pétanque fera son tournoi le 28/05/2022 ;
- l'AG de la pastourelle aura lieu le jeudi 17/02/2022 à 20H30 ;
- il sera rappelé à toutes les associations qu'il est préférable de recevoir les convocations des AG pour les élus au moins un mois à l'avance ;

- le comité de jumelage organise une soirée spectacle avec « les odieux du stade » le 26/02/2022 à 19h à la salle socioculturelle, spectacle guitare + chant suivi d'un buffet pour 15€ par personne ;
- La marche des crêpes organisée par le Gym club Trévolois aura lieu le 27/02/2022 à 14h ;
- L'AG du comité des fêtes se fera le 25/02/2022 à 19h30 à la salle de la chapelle ;
- Le comité de jumelage pourrait être reçu en Pologne en juillet (délégation de 20 personnes) et attend des informations de la mairie d'Osjaków et de l'association polonaise.

Mme ANGLARÈS nous rappelle que :

- la fiche info secours va être distribuée aux personnes de plus de 80 ans et que les personnes de plus de 60 ans pourront venir la retirer en mairie ;
- une session senior au volant va être organisée. Il y aura 2 séances théoriques et 1 séance de conduite de 30 min. Les sessions sont ouvertes aux personnes de plus de 60 ans. Nous pourrions accueillir entre 15 et 20 personnes. Le coût par personne est de 20 € ;
Une participation sera demandée et le don fait par M. Hugues De Chabannes lors de son mariage viendra en déduction de ce montant ;
Nous sommes en attente des dates des sessions ainsi que du nom de nos intervenants.
Une annonce sera mise sur le panneau d'affichage, sur le bulletin municipal ainsi que sur intramuros ;
- vendredi 11/02 : CA de la Micro-crèche à 18h00 suivi de l'AG à 19h00.

M. JOUBERT nous indique que :

- le bornage avec le géomètre a été fait pour le permis de construire de M. DUSCHENE.
- le BE nous précise la finition des travaux de la tranche 2 dans la ZAC, et il a été évoqué le passage d'un camion en cas de livraison pour la cantine qui passera le long du chemin entre la mairie et la maison Âges et Vie.
- personne n'a pas pu aller à la réunion 1% sachant que M. JOUBERT était malade, nous sommes en attente du CR de celle-ci.

Les dates des prochains conseils seront : le 21/03/2022 et le 12/04/2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.